

Lausanne, le 22 septembre 2021

**Communiqué de presse**

## **Cantoniales 2022 : Une équipe dynamique et soudée** **Trois candidats de qualité et aux profils variés porteront les couleurs du PLR pour l'élection au Conseil d'Etat**

**Réunis en congrès à Tolochenaz, une participation record de 413 congressistes du PLR Vaud ont désigné au premier tour Isabelle Moret et Frédéric Borloz pour accompagner Christelle Luisier sur un ticket à trois pour le Conseil d'Etat. Le parti remercie chaleureusement Alexandre Berthoud et Sergei Aschwanden pour leur campagne fair-play et pour s'être engagés à soutenir les 3 candidats choisis par le congrès.**

En sa qualité de conseillère d'Etat sortante, la payernoise Christelle Luisier a bénéficié du soutien des congressistes, par acclamation, et des 4 autres candidats pour figurer automatiquement sur le ticket.

Au premier tour du scrutin, la conseillère nationale Isabelle Moret, de Yens, a obtenu 230 suffrages et le conseiller national Frédéric Borloz, d'Aigle, en a obtenu 227.

Le PLR Vaud a la chance de pouvoir compter sur des candidats de valeur originaires de différentes régions du Canton, dont deux femmes, et qui s'engagent pour défendre l'emploi, une fiscalité attractive et une mobilité multimodale !

Les congressistes se sont prononcés contre la modification des statuts relative à la durée des mandats des élus avec 197 non et 195 oui.

Enfin, les congressistes ont pris position sur les trois objets soumis à votations fédérales le 28 novembre 2021 comme suit :

### **Initiative populaire sur les soins infirmiers « Pour des soins infirmiers forts »**

À 389 Non, contre 3 Oui et 21 abstentions, les congressistes se sont fortement opposés à l'initiative. Se ralliant aux arguments présentés par le conseiller aux Etats, Olivier Français, les délégués ont plébiscité le contre-projet par 409 Oui et 0 Non et 4 abstentions. Le contre-projet, qui est de fait déjà une mise en œuvre de l'initiative populaire, renforce les soins infirmiers tout en laissant des compétences aux cantons.

### **Initiative populaire sur la justice « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort »**

Les délégués ont suivi les arguments mis en avant par la conseillère nationale, Jacqueline de Quattro, et se sont opposés à ce texte à l'unanimité des 413 congressistes présents. En effet, rien ne prouve que les juges ne seraient pas neutres ou indépendants et une élection par tirage au sort ne peut pas remplacer celle de la démocratie.

## **Référendum sur la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19**

Par 396 OUI, 4 NON et 13 abstentions, et à la suite d'une présentation du conseiller national Olivier Feller, le PLR Vaud recommande aux citoyens d'accepter cette loi. Cette révision de la loi est nécessaire, car elle permet d'éviter de nouvelles fermetures et de retrouver certaines libertés, dont celles de voyager et de participer à de grands événements.

---

### **Contacts :**

**Marc-Olivier Buffat**, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

**Florence Bettschart-Narbel**, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87

**Quentin Racine**, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14

**Marc-Olivier Drapel**, secrétaire général du PLR Vaud, 079 433 30 63

**Christelle Luisier**, conseillère d'Etat, 078 628 88 53

**Isabelle Moret**, conseillère nationale, 079 332 08 23

**Frédéric Borloz**, conseiller national, 079 204 43 30